

(A)
(1)

[N° 4 — IV]

IV

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POUR L'EXERCICE 1905.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1905 s'élève à	fr.	27,578,800	»
Les crédits alloués pour 1904 montent à		27,279,100	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	299,700	»

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. -- Dépenses ordinaires :

Exercice 1905	fr.	26,628,800	»
— 1904		26,520,100	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	308,700	»

B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1905	fr.	950,000	»
— 1904		959,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	9,000	»

Soit en plus pour 1905	fr.	299,700	»
----------------------------------	-----	---------	---

L'augmentation des dépenses ordinaires et les propositions de dépenses exceptionnelles se justifient comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 5. — *Matériel.* (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.)

La somme de 10,000 francs en charge temporaire doit être maintenue au Budget de 1905 pour couvrir les frais qu'occasionneront le transfert et l'installation de plusieurs des services du département dans le bâtiment actuellement en construction rue Ducale, n° 55.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE II.

ORDRE JUDICIAIRE.

ART. 8. — *Cours d'appel. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1905.	fr.	4,387,000	»
— alloué pour 1904.		4,382,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	5,000	»

résultant de la création d'une place de commis de parquet et d'une place d'employé de greffe, ainsi que de l'application des lois et règlements concernant les traitements.

ART. 10. — *Tribunaux de première instance et de commerce. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1905.	fr.	3,310,000	»
— alloué pour 1904.		3,262,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	48,000	»

résultant de la création d'une place de greffier adjoint et de cinq places d'employés de greffe, ainsi que de l'application des lois et règlements concernant les traitements.

ART. 12. — *Justices de paix et tribunaux de police. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1905.	fr.	2,160,000	»
— alloué pour 1904.		2,140,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	20,000	»

résultant de la création d'une place d'employé de greffe et de l'application des lois et règlements concernant les traitements.

CHAPITRE III.

JUSTICE MILITAIRE.

ART. 14. — *Cour militaire. — Personnel. — Indemnités pour le service du secrétariat de l'auditeur général.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	41,500	»
— alloué pour 1904		40,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,000	»

destinée à accorder des augmentations de traitement réglementaires.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 16. — *Conseils de Guerre. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	103,000	»
— alloué pour 1904		99,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	3,500	»

résultant de l'application des lois et règlements concernant les traitements.

CHAPITRE V.

PALAIS DE JUSTICE.

ART. 21. — *Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. — Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre. (Y compris une somme de 50,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1903	fr.	157,000	»
— alloué pour 1904		107,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	50,000	»

sollicitée à titre temporaire en vue de la liquidation d'un subside considérable promis à la province de Hainaut pour des travaux importants de réfection et d'agrandissement au Palais de justice de Charleroi.

CHAPITRE VII.

CULTES.

ART. 27. — *Clergé supérieur du culte catholique.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	317,500	»
— alloué pour 1904.		318,300	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	800	»

résultant de l'application de la loi concernant les traitements.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 28. — *Clergé inférieur du culte catholique.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	5,844,000	»
— alloué pour 1904.		5,787,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	57,000	»

justifiée par la création d'un certain nombre de places et par l'accroissement de certains traitements conformément aux dispositions légales sur la matière.

CHAPITRE VIII.

BIENFAISANCE.

Écoles de bienfaisance de l'État.

ART. 38. — *Écoles de bienfaisance de l'État. — Personnel, y compris les frais de voyage des membres des comités d'inspection et des fonctionnaires et employés des dits établissements.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	581,500	»
— alloué pour 1904.		561,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	20,000	»

destinée à faire face aux dépenses qu'entraînera le développement de certains services ensuite du transfert à Ypres de l'école de bienfaisance de Reckheim.

CHAPITRE IX.

PRISONS.

ART. 43. — *Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfèrement de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	1,040,000	»
— alloué pour 1904.		990,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	50,000	»

nécessité par l'accroissement du nombre de journées d'entretien des détenus.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 44. — *Salaires des détenus.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	190,000	»
— alloué pour 1904		170,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION		fr.	20,000

destinée à mettre le crédit à la hauteur des sommes payées durant les exercices précédents. Elle trouve sa contrepartie au Budget des Voies et Moyens, où la recette présumée des « produits divers des prisons » est augmentée dans une mesure correspondante.

ART. 47. — *Traitements des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1905.		1,415,000	»
— alloué pour 1904		1,384,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION			31,000

destinée à faire face aux traitements de sept places de surveillant et d'une place de commissionnaire qui doivent être créées dans les prisons de Nivelles, Turnhout, Furnes, Tongres, Dinant et Neufchâteau, ainsi qu'à des augmentations de traitement réglementaires.

ART. 49. — *Frais d'impression et de bureau.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	18,000	»
— alloué pour 1904		14,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.		fr.	4,000

nécessaire pour mettre le crédit à la hauteur des besoins constatés durant les années précédentes.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XIII.

SERVICES DIVERS.

ART. 60. — *Construction d'une maison de refuge pour femmes.*

Crédit demandé : 200,000 francs.

Ce crédit est destiné aux travaux de superstructure de la maison de refuge pour femmes située sur le territoire de Saint-André-lez-Bruges.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 61. — *Construction de prisons cellulaires à Audenarde et à Bruxelles.*
— *Chemin de ronde de la prison secondaire de Gand.* — *Achats de terrains.* — *Plans.* — *Travaux de construction et de parachèvement.*

Crédit demandé : 400,000 francs.

Un crédit de 600,000 francs a été voté au Budget de 1904 pour la construction de plusieurs prisons, notamment celle de Turnhout. La prison de Turnhout a été achevée en 1904. Le nouveau crédit est destiné principalement à la continuation des travaux de la prison de Bruxelles-Forest.

ART. 62. — *Travaux d'agrandissement aux écoles de bienfaisance de l'État.*
Achats de terrains.

Crédit demandé : 50,000 francs.

Ce crédit est destiné à divers travaux d'agrandissement aux écoles de bienfaisance de l'État, notamment à celles de Moll, Saint-Hubert et Namur.

ART. 63. — *Construction et ameublement d'une école de bienfaisance à Ypres.*
Parachèvement. — *Achats de terrains.*

Crédit demandé : 70,000 francs.

Ce crédit est destiné à la construction d'une ferme, à l'expropriation de terrains et à divers travaux de parachèvement.

ART. 64 (nouveau). — *Construction, en annexe à la nouvelle église des SS.-Pierre-et-Paul, à Ostende, d'une chapelle funéraire destinée à recevoir le monument élevé à la mémoire de la première Reine des Belges.*

Crédit demandé : 250,000 francs.

Lors de l'incendie qui a détruit, en 1897, l'église des SS.-Pierre-et-Paul, à Ostende, on est parvenu à sauver le monument, œuvre du sculpteur Fraikin, élevé à la mémoire de la première Reine des Belges, monument qui était placé dans une chapelle spéciale à l'intérieur du temple. Il se trouve depuis lors sous un abri provisoire adossé à la tour, encore sur pied, de l'ancienne église.

En vue d'assigner au monument un emplacement définitif, il a été jugé convenable de construire, derrière le chevet du nouveau temple, une chapelle dont le caractère et l'importance soient en harmonie avec l'édifice remarquable que sera l'église en voie d'achèvement; la chapelle complétera heureusement l'ensemble architectural de cet édifice. Les plans dressés par M. Delacenserie, architecte de l'église, ont été approuvés par le Gouverne-

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ment, et le devis du travail s'élève à 230,000 francs, y compris les honoraires de M. Delacenserie.

Les ressources de la Fabrique seront entièrement épuisées par la construction et l'ameublement de l'église elle-même ; de son côté, la ville d'Ostende s'impose, pour le même objet, des sacrifices dont l'importance ne lui permet pas d'assumer en outre la dépense afférente à la chapelle.

Il importe d'assurer la conservation d'un monument de valeur et de le placer dans un cadre digne de la Reine dont il consacre le souvenir toujours vivace dans le pays ; le Gouvernement estime que la Nation doit se charger de ce soin.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de la Justice et des Finances et des Travaux publics, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présente en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1905 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de vingt-six millions six cent vingt-huit mille huit cents francs. 26,628,800 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de neuf cent cinquante mille francs 950,000 »

Soit ensemble à la somme de vingt-sept millions cinq cent septante-huit mille huit cents francs . . . fr. 27,578,800 » conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Ostende, le 8 octobre 1904.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstigen, Heil.

Op de voordracht van Onze Ministers van Justitie en van Financien en Openbare Werken, en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN .

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financien en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Justitie voor het dienstjaar 1905 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van zes en twintig miljoen zes honderd acht en twintig duizend acht honderd frank fr. 26,628,800 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van negen honderd vijftig duizend frank. 950,000 »

Te zamen op de som van zeven en twintig miljoen vijf honderd acht en zeventig duizend acht honderd frank fr. 27,578,800 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel

Gegeven te Oostende, den 8^o October 1904.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI .

Le Ministre de la Justice,

J. VAN DEN HEUVEL.

Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,C^o DE SMET DE NAEYER.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Justitie,

De Minister van Financien
en Openbare Werken,

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1905.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	545,000 »	
3	Matériel. (<i>Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.</i>)	85,000 »	669,500 »
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques. — Quote-part de la Belgique dans les frais de la Commission pénitentiaire internationale	9,000 »	
5	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger	15,500 »	
CHAPITRE II.			
ORDRE JUDICIAIRE.			
6	<i>Cour de cassation.</i> — Personnel	289,000 »	
7	<i>Cour de cassation.</i> — Matériel. — Indemnités au greffier pour le matériel du greffe	5,200 »	
8	<i>Cours d'appel.</i> — Personnel	1,587,000 »	
9	<i>Cours d'appel.</i> — Matériel. — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes	53,000 »	
10	<i>Tribunaux de première instance et de commerce.</i> — Personnel	5,310,000 »	7,255,200 »
11	<i>Tribunaux de première instance et de commerce.</i> — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes	29,000 »	
12	<i>Justices de paix et tribunaux de police.</i> — Personnel	2,160,000 »	
13	<i>Justices de paix et tribunaux de police.</i> — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes	42,000 »	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE
VOOR HET DIENSTJAAR 1908.

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
MIDDENBESTUUR.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 °	
2	Jaarwedden der ambtenaren, beambten en bedienden	545,000 °	
3	Materieel. (<i>Inbegrepen eene som van 10,000 frank als tijdelijke last.</i>)	85,000 °	669,500 °
4	Kosten voor opmaken en uitgeven van statistiekwerken. — Aandeel van België in de uitgaven van de Internationale Commissie der gevangnissen	9,000 °	
5	Reis- en verblijfskosten en zendingen luiten 's lands	13,500 °	
HOOFDSTUK II.			
RECHTERLIJKE MACHT.			
6	<i>Hof van verbreking.</i> — Personeel	280,000 °	
7	<i>Hof van verbreking.</i> — Materieel. — Vergoedingen aan den griffier voor het materieel der griffie	5,200 °	
8	<i>Hoven van beroep.</i> — Personeel	1,387,000 °	
9	<i>Hoven van beroep.</i> — Materieel — Vergoedingen aan de griffiers voor het materieel der griffies	33,000 °	7,258,200 °
10	<i>Rechtbanken van eersten aanleg en van koophandel.</i> — Personeel	3,510,000 °	
11	<i>Rechtbanken van eersten aanleg en van koophandel.</i> — Vergoedingen aan de griffiers voor het materieel der griffies	29,000 °	
12	<i>Vrederechten en politierechtbanken.</i> — Personeel	2,160,000 °	
13	<i>Vrederechten en politierechtbanken.</i> — Vergoedingen aan de griffiers voor het materieel der griffies	42,000 °	

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE III.			
JUSTICE MILITAIRE.			
14	<i>Cour militaire. — Personnel. — Indemnités pour le service du secrétariat de l'auditeur général.</i>	41,500	154,500
15	<i>Cour militaire. — Matériel.</i>	2,000	
16	<i>Conseils de guerre. — Personnel.</i>	103,000	
17	<i>Conseils de guerre — Matériel.</i>	8,000	
CHAPITRE IV.			
FRAIS DE JUSTICE.			
18	<i>Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais des communications téléphoniques. (Crédit non limitatif) (Les frais de transport des étrangers conduits à la frontière sont assimilés aux frais de justice et liquidés d'après les mêmes tarifs.) Frais de signification des arrêtés d'expulsion.</i>	2,500,000	2,315,000
19	<i>Traitements des exécuteurs des arrêtés criminels.</i>	1,000	
20	<i>Traitements des préposés à la conduite des voitures cellulaires.</i>	14,000	
CHAPITRE V.			
PALAIS DE JUSTICE.			
21	<i>Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. — Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre. (Y compris une somme de 50,000 francs en charge temporaire.)</i>	157,000	157,000
CHAPITRE VI.			
PUBLICATIONS OFFICIELLES. — COMMISSIONS ET JURYS.			
22	<i>Traitements et salaires du personnel de la direction et des ateliers du <i>Moniteur</i></i>	290,000	
25	<i>Impression du <i>Recueil des lois</i>, du <i>Moniteur</i>, des <i>Annales parlementaires</i>, des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires.</i>	195,000	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK III.			
KRIJSGERECHT.			
14	<i>Krijsgerechtshof. — Personeel. — Vergoedingen voor den dienst van het secretariaat van den auditeur-generaal.</i>	41,500 .	
15	<i>Krijsgerechtshof. — Materieel.</i>	2,000 .	
16	<i>Krijgsraden. — Personeel.</i>	103,000 .	154,500 .
17	<i>Krijgsraden — Materieel.</i>	8,000 .	
HOOFDSTUK IV.			
GERECHTSKOSTEN.			
18	<i>Gerechtskosten in lijfstraffelijke en boetstraffelijke zaken en in politiezaken, de kosten van mededeelingen per telefoon inbegrepen. (Onbepaald krediet.) (De kosten van vervoer der op de grens gebrachte vreemdeelingen worden met de gerechtskosten gelijkgesteld en volgens dezelfde tarieven verrekend.) Kosten van beteekening der uitspraakbesluiten.</i>	2,500,000 .	
19	<i>Jaarwedden van de uitvoerders der lijfstraffelijke vonnissen.</i>	1,000 .	2,515,000 .
20	<i>Jaarwedden der aangestelden tot begeleiding der celrijtuigen.</i>	14,000 .	
HOOFDSTUK V.			
PALAZEN VAN JUSTITIE.			
21	<i>Opbouw, herstelling en onderhoud van lokalen. — Toelagen aan de provinciën en aan de gemeenten om haar te helpen behoorlijke lokalen te verschaffen voor den dienst der rechtbanken en der vredegerichten — Meubelen van het Paleis van Justitie, te Brussel: vervaardiging, onderhoud en herstelling. — Vergelding voor den onderhoudsdienst der meubelen van het Paleis van Justitie, te Brussel — Meubelen der beroepshoven van Gent en Luik en van de lokalen der krijgsraden). Inbegrepen eene som van 50,000 frank als tijdelijke last.)</i>	157,000 .	157,000
HOOFDSTUK VI.			
OFFICIËELE UITGAVEN. — COMMISSIËN EN JURY'S.			
22	<i>Jaarwedden en dagloonen van het personeel van bestuur en werkhuisen van den <i>Moniteur</i>.</i>	290,000 .	
23	<i>Drukken van de <i>Verzameling der wetten</i>, van den <i>Moniteur</i>, van de <i>Annales parlementaires</i>, van de <i>heknopte verslagen der handelingen van de Kamers</i> en bijkomende werken.</i>	105,000 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
24	Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation et des jurys d'examen. -- Matériel.	8,000 "	512,000
25	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le Royaume de Belgique.	9,000 "	
26	Traitements et indemnités d'employés attachés à la Commission royale de publication des anciennes lois	10,000 "	
CHAPITRE VII.			
CULTES.			
27	Clergé supérieur du culte catholique	517,500 "	7,196,000 "
28	Clergé inférieur du culte catholique	5,844,000 "	
29	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes, les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo et l'ameublement des églises.	900,000 "	
30	Culte protestant et anglican. — Personnel.	89,900 "	
31	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.	10,000 "	
32	Culte israélite. — Personnel	24,500 "	
33	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.	1,000 "	
34	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite.	10,000 "	
CHAPITRE VIII.			
BIENFAISANCE.			
<i>Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>			
35	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État (<i>Crédit non limitatif</i>).	5,500,000 "	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER EREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.	
24	Uitgeven van eene verzameling van oederrichtingen-omzending-brieven van het Departement van Justitie uitgeg. aan: drukken van voor-wetsontwerpen en andere wetgevings-bescheiden; reiskosten en andere kosten van de leden der commissiën van wetgeving en der examentury's — Materieel	8,000 "	512,000 "	
25	Uitgeven van eene verzameling der oude wetten van de Oostenrijksche Nederlanden, van het prinsdom Luik en van andere landen welke grondgebied in het Koninkrijk België is begrepen	9,000 "		
26	Jaarwedden en vergoedingen van beambten gehecht aan de koninklijke Commissie voor het uitgeven der oude wetten	10,000 "		
HOOFDSTUK VII.				
EEREDIENSTEN.				
27	Hoogere geestelijkheid van den katholicken eeredienst	517,500 "	7,196,900 "	
28	Lagere geestelijkheid van den katholicken eeredienst	5,844,000 "		
29	Toelagen aan provinciën, gemeenten en kerkfabrieken voor de gebouwen tot den katholicken eeredienst dienende, daaronder begrepen de dubbeldienstige torens, de eeredienstkosten in de kerk van het kamp van Beverloo en de meubeleering van de kerken	900,000 "		
50	Hervormde en Anglicaansche eeredienst. — Personeel	80,000 "		
31	Toelagen voor eeredienstkosten en verschillende uitgaven	10,000 "		
52	Israëlitische eeredienst — Personeel	24,500 "		
55	Kantoorkosten van het centraal consistorie en onvoorziene uitgaven	1,000 "		
54	Toelagen aan de provinciën, gemeenten en consistoriën tot oprichting van gebouwen aan den protestantschen en israëlitischen eeredienst gewijd	10,000 "		
HOOFDSTUK VIII.				
WELDADIGHEID.				
<i>Gestichten van weldadigheid en huizen voor krankzinnigen.</i>				
55	Kosten van onderhoud en vervoer van behoeftigen door de wet ten laste van den Staat gebracht. (Onbepaald krediet)	5,500,000 "		

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
36	Subsides à accorder : 1° à titre extraordinaire à des communes, à des établissements de bienfaisance, à des institutions pour aveugles et sourds muets et à des asiles d'aliénés ; 2° à titre de secours à des aliénés indigents et aux victimes de l'ophtalmie dite militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre	150,000 •	
37	Frais de route et de séjour et indemnités de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection des dits asiles.	14,000 •	
	<i>Écoles de bienfaisance de l'Etat.</i>		
58	Écoles de bienfaisance de l'État. — Personnel, y compris les frais de voyage des membres des comités d'inspection et des fonctionnaires et employés des dits établissements	581,500 •	5,122,000 •
39	Écoles de bienfaisance de l'État. — Étèves mis à la disposition du Gouvernement	762,200 •	
40	Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel Bâtimens et immeubles	260,300 •	
41	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État	40,000 •	
42	Commission royale des patronages et de la protection de l'enfance	5,000 •	
	CHAPITRE IX.		
	PRISONS.		
43	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfèrement de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation	1,040,000 •	
44	Salaires des détenus.	190,000 •	
45	Confection et frais d'habillement et d'équipement des surveillans. — Armement du personnel	23,000 •	
46	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés.	18,000 •	
47	Traitemens des fonctionnaires et employés	1,415,000 •	3,039,200 •
48	Indemnité de logement de certains fonctionnaires et employés.	30,200 •	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
36	Toelagen te verleenen 1 ^o als buitengewone toelagen aan gemeenten, aan gestichten van weldadigheid, aan gestichten voor blinden en doofstommen en aan gestichten voor krankzinnigen; 2 ^o tot onderstand aan behoeftige krankzinnigen en aan de slachtoffers van militaire oogziekte, die geen recht hebben op pensioen of hulpgeld ten laste van het Departement van Oorlog.	150,000 .	
37	Reis- en verblijfkosten en vergoedingen van den algemeenen opziener der gestichten van weldadigheid en der huizen voor krankzinnigen, van de toegevoegde opziers, alsmede van de leden en secretarissen van de comiteen van toezicht dezer laatste gestichten .	14,000 .	
<i>Weldadigheidsscholen van den Staat.</i>			
38	Weldadigheidsscholen van den Staat — Personeel, daaronder de reiskosten van de leden der comiteen van toezicht en van ambtenaren en beambten dier gestichten	581,500 .	5,122,000 .
39	Weldadigheidsscholen van den Staat. — Ter beschikking van de Regeering gestelde leerlingen	762,200 .	
40	Weldadigheidsscholen van den Staat. — Materieel Gebouwen en onroerende goederen .	269,500 .	
41	Bescherming van jonge heden die de weldadigheidsscholen van den Staat verlaten . .	40,000 .	
42	Koninklijke Commissie der patronaten en tot bescherming der kindscheit	5,000 .	
HOOFDSTUK IX.			
GEVANGENISSEN.			
43	Onderhoud, kleeding, slaapgerief en voeding der gevangenen Vervoer per buitengewone correspondentiën van zekere gevangenen, en reiskosten hunner bewakers — Verbruik- en verwerkwaren	1,040,000 .	
44	Werkloon der gevangenen	190,000 .	
45	Maken en kosten van kleeding en uitrusting der wachters. — Wapening van het personeel	23,000 .	
46	Reiskosten van de leden der commissiën, der ambtenaren en beambten	18,000 .	
47	Jaarwedden der ambtenaren en beambten.	1,415,000 .	3,039,200 .
48	Vergoeding voor huisvesting aan zekere ambtenaren en beambten	50,200 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
49	Frais d'impression et de bureau	18,000 »	
50	Patronage des condamnés libérés	50,000 »	
51	Mobilier. Achat, confection et entretien. — Bâtiments. Entretien et amélioration. — Loyer d'immeubles	275,000 »	
CHAPITRE X.			
FRAIS DE POLICE.			
52	Mesures de sûreté publique	60,000 »	60,000
CHAPITRE XI.			
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ, PENSIONS ET SECOURS.			
53	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département	40,000 »	
54	Pensions civiles (Paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1905 et aux exercices clos.) (<i>Credit non limitatif</i>)	20,000 »	
55	Pensions ecclésiastiques. (Paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1905 et aux exercices clos.) (<i>Credit non limitatif</i>)	16,000 »	
56	Secours à des ministres des cultes	50,000 »	140,000 »
57	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens magistrats, fonctionnaires, employés ou agents salariés des divers services ressortissant au Département, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse	29,000 »	
58	Secours à accorder, en cas de situation malheureuse, pour frais de dernière maladie et de funérailles de magistrats, fonctionnaires, employés et agents salariés en activité de service ou à la retraite, des divers services ressortissant au Département	5,000 »	
CHAPITRE XII.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
59	Dépenses imprévues non libellées au Budget, y compris les dépenses résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux	7,500 »	7,500 »
TOTALfr.			26,028,800 »

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
49	Druk- en kantoorkosten	18,000	
50	Bescherming van vrijgestelde veroordeelden	30,000	
51	<i>Meubelen.</i> Aankoop, maken en onderhoud. — <i>Gebouwen.</i> Onderhoud en verbetering. — Huurprijs van gebouwen	275,000	
HOOFDSTUK X.			
POLITIEKOSTEN.			
52	Maatregelen van openbare veiligheid	60,000	60,000
HOOFDSTUK XI.			
WEDDEN VAN BESCHIKBAARHEID, PENSIOENEN EN HULPVERLEENING.			
53	Tijdelijke wedden van beschikbaarheid* voor ambtenaren en beambten der onderscheidene van het Departement afhangelde diensten	40,000	
54	Burgerlijke pensioenen. (Betaling der termijnen verschenen vóór de inschrijving in het grootboek, betreffende het dienstjaar 1905 en de gesloten dienstjaren.) (<i>Onbepaald krediet.</i>)	20,000	
55	Geestelijke pensioenen. (Betaling der termijnen verschenen vóór de inschrijving in het grootboek, betreffende het dienstjaar 1905 en de gesloten dienstjaren.) (<i>Onbepaald krediet.</i>)	16,000	
56	Hulpverleening aan bedienaren der eerediensten	30,000	140,000
57	Te verleenen hulp, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige magistraten, ambtenaren, beambten of bezoldigde agenten der onderscheidene van het Departement afhangelde diensten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden	20,000	
58	Te verleenen hulp, wanneer ongelukkige omstandigheden voorhanden zijn, wegens kosten van laatste ziekte en teraardbestelling van magistraten, ambtenaren, beambten en bezoldigde agenten, in werkelijken dienst of op pensioen gesteld, der onderscheidene van het Departement afhangelde diensten	5,000	
HOOFDSTUK XII.			
ONVOORZIENE UITGAVEN.			
59	Onvoorziene uitgaven niet in de Begrooting beschreven, met inbegrip der uitgaven voor den aankoop van aan de rechtbanken te verstrekken boeken	7,500	7,500
TOTAAL . . . fr.			26,028,800

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XIII.			
SERVICES DIVERS.			
60	Construction d'une maison de refuge pour femmes	200,000	
61	Construction de prisons cellulaires à Audenarde et à Bruxelles. — Chemin de ronde de la prison secondaire de Gand. — Achat de terrains. — Plans — Travaux de construction et de parachèvement	400,000	
62	Travaux d'agrandissement aux écoles de bienfaisance de l'État — Achat de terrains	50,000	950,000
63	Construction et aménagement d'une école de bienfaisance à Ypres. — Parachèvement — Achat de terrains	70,000	
64	Construction, en annexe à la nouvelle église des SS.-Pierre-et-Paul, à Ostende, d'une chapelle funéraire destinée à recevoir le monument élevé à la mémoire de la première Reine des Belges	250,000	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. fr.			27,578,800

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 8 octobre 1904.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,
J. VAN DEN HEUVEL.

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*
C^{te} DE SMET DE NAEYER.

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK XIII			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
60	Bouwen van een toevluchthuis voor vrouwen	200,000 .	950,000 .
61	Bouwen van celgevangenhuizen te Audenaerde en Brussel. — Ronde weg in de hulpgevangenis te Gent. — Aankoop van gronden. — Plans. — Werken tot aanbouw en voltooiing	400,000 .	
62	Vergroutingwerken in de weldadigheidsscholen van den Staat — Aankoop van gronden	50,000 .	
65	Bouwing en meubileren eener weldadigheidsschool te IJperen. — Voltooiing — Aankoop van gronden	70,000 .	
64	Optrek, als bijgebouw van de nieuwe kerk der HH — Petrus en Paulus, te Oostende, eener bidkapel bestemd tot het ontvangen van het monument opgericht ter nagedachtenis van de eerste Koningin der Belgen	230,000 .	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE.			27,578,800 .

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 8ⁿ October 1904.

LEOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Justitie,

J. VAN DEN HEUVEL

*De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*

C^{te} DE SMET DE NAEYER.

(22)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

pour l'exercice 1905.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	
545,000	545,000	»	»	525,000	524,891 42	<p>(1) Application de l'article 3 de l'arrêté organique.</p> <p>(2) Deux inspecteurs généraux avec rang et traitement de directeur général et application de l'article 3 de l'arrêté organique.</p> <p>(5) Application à un chef de division de l'article 3 de l'arrêté organique.</p> <p>(4) Deux contrôleurs avec rang et traitement de chef de division.</p> <p>(5) Application à deux chefs de bureau de l'article 3 de l'arrêté organique.</p> <p>(6) Id. à 2 sous-chefs de bureau.</p> <p>(7) Id. à 2 commis de 1^{re} classe.</p> <p>(8) Id. à 1 commis de 2^e classe.</p>
864,000	864,000	»	»	844,000	845,891 42	<p>(9) Application de l'article 4 de l'arrêté ministériel du 8 septembre 1890.</p> <p>(10) Id. à 2 messagers.</p> <p>(11) Id. à 1 nettoyeuse.</p>

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . fr.
		<i>Matériel.</i>	
		(Y compris une somme de 40,000 francs en charge temporaire.)	
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, papiers, livres, reliures, etc.	fr. 40,000 »
	b.	Éclairage, chauffage de 125 foyers	16,000 »
	c.	Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles	27,000 »
4	»	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques. — Quote-part de la Belgique dans les frais de la Commission pénitentiaire internationale	
5	»	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger	
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er}	fr.
		CHAPITRE II.	
		ORDRE JUDICIAIRE.	
		COUR DE CASSATION. — <i>Personnel.</i>	
		Premier président	1 17,200 17,200
		Président de chambre.	1 13,900 13,900
		Conseillers	15 11250 à 11850 175,000
		Procureur général.	1 16,000 16,000
		Avocats généraux	2 12,000 24,000
		Greffier en chef.	1 9,900 9,900
		Greffiers adjoints	2 5700 à 6000 11,700
		Secrétaire du parquet	1 4,800 4,800
6	»	Commis	1 2,750 2,750
		Employés du greffe	2 1600 à 1700 3,500
		Messagers	5 1400 à 2160 5,360
		Huissiers audienciers.	6 750 4,500
		Indemnités pour frais d'exécution des lois électorales	» » 500
		Indemnité pour le service du cabinet du premier président	» » 500
		Indemnité accordée au greffier en chef (loi du 25 novembre 1889).	» » 100
		Indemnité pour dépenses accidentelles de greffe	» » 350
		Augmentations de traitements	» » 1,540
		<i>Matériel. — Indemnités au greffier pour le matériel du greffe.</i>	
		La Cour	» » 3,000
7	»	Le parquet	» » 1,600
		Dépenses éventuelles	» » 200
		Indemnités pour le matériel de greffe	» » 400
		À REPORTER.	fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
564,000	564,000	»	»	544,000	545,891 42	
83,000	83,000	»	»	80,000	90,042 36	
9,000	9,000	»	»	9,000	8,251 55	
13,500	13,500	»	»	13,500	13,729 85	
669,500	669,500	»	»	646,500	657,915 18	
289,000	289,000	»	»	291,000	284,074 80	
5,200	5,200	»	»	5,200	4,953 »	
294,200	294,200	»	»	296,200	289,007 80	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
294,200	294,200	»	»	296,200	289,007 80	
1,587,000	1,582,000	5,000	»	1,505,700	1,506,562 52	
53,000	53,000	»	»	32,400	50,143 26	
1,714,200	1,709,200	5,000	»	1,634,000	1,625,715 38	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFERENCES.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DEPENSES de L'EXERCICE 1902	Observations
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
1,714,200	1,709,200	5,000	»	1,654,000 »	1,625,715 58	
1,714,200	1,709,200	5,000	»	1,634,000 »	1,625,715 58	

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. fr.				
		Tribunaux de Commerce.				
		REPORT. fr.				
			NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS par an.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
						2,845,850
d.		Greffiers de tribunaux de commerce de 1 ^{re} classe (Anvers et Bruxelles)	2	10,900 à 12,000	22,900	
		Greffiers adjoints de tribunaux de commerce de 1 ^{re} classe (Anvers et Bruxelles)	6	6300 à 6600	58,700	
		Greffiers de tribunaux de commerce de 2 ^e classe (Gand et Liège)	2	7900 à 9000	16,900	
		Greffiers adjoints de tribunaux de commerce de 2 ^e classe (Gand et Liège)	2	4000 à 4600	8,600	140,800
		Greffiers de tribunaux de commerce de 5 ^e classe (Alost, Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Namur, Ostende, St-Nicolas, Tournai et Verviers)	10	4300 à 6300	51,200	
		Indemnité accordée à un greffier de tribunal de com- merce (loi du 23 novembre 1889)	»	»	2,500	
		Indemnités à des personnes assumées en qualité de greffiers.	»	»	500	
e.		Employés des greffes des tribunaux de première instance :				
		Traitements fixes	120	100 à 2300	159,000	
		Émoluments et salaires	»	»	58,000	523,550
		Employés des greffes des tribunaux de commerce :				
		Traitements fixes	38	100 à 4800	122,000	
		Émoluments et salaires	»	»	10,000	
		Indemnités pour dépenses accidentelles du greffe	»	»	750	
		Augmentations de traitements	»	»	15,100	
11		Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes				
		JUSTICES DE PAIX ET TRIBUNAUX DE POLICE. — PERSONNEL.				
		Juges de justices de paix de 1 ^{re} classe	13	7500 à 9200	107,600	
		— — — 2 ^e — (1)	20	6000 à 8500	146,400	
		— — — 3 ^e —	58	5000 à 6900	545,500	1,242,600
		— — — 4 ^e — (2)	131	4000 à 7000	640,500	
		Ancien juge de paix du canton de Wilryck supprimé.	1	3,000	3,000	
		Greffiers de justices de paix de 1 ^{re} classe	15	4600 à 7000	75,700	
12		— — — 2 ^e — (3)	20	5800 à 6400	103,400	779,400
		— — — 3 ^e —	58	5000 à 5100	222,700	
		— — — 4 ^e — (4)	131	2200 à 4200	377,600	
		Employés des greffes :				
		Traitements.	69	1000 à 2400	104,800	154,000
		Salaires	»	»	29,200	
		Indemnités pour dépenses accidentelles de greffe	»	»	»	100
		Augmentations de traitements	»	»	»	3,900
13		Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes				
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.				

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,714,200	1,709,200	5,000	»	1,054,000	1,025,715 38	
5,310,000	5,262,000	48,000	»	3,157,000	3,097,855 62	
29,000	29,000	»	»	27,000	55,153 76	
2,160,000	2,140,000	20,000	»	2,043,400	2,017,528 27	
42,000	42,000	»	»	42,000	53,216 29	
7,255,200	7,182,200	73,000	»	6,903,400	6,829,449 52	
AUGMENTATION. . fr		73,000				

(1) 3 titulaires jouissent à titre personnel du traitement de la 1^{re} classe. (Loi du 26 novembre 1889.)

(2) 1 titulaire jouit, etc., de la 2^e classe.

(3) 6 titulaires jouissent, etc., de la 1^{re} classe.

(4) 1 titulaire jouit, etc., de la 2^e classe.

(Id.)

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		NOMBRE d'agents	APPONTEMENTS par an	MONTEANT de la dépense
CHAPITRE III.				
JUSTICE MILITAIRE.				
COUR MILITAIRE. — Personnel.				
14	»	Président	1 10,800	10,800
		Auditeur général	1 10,800	10,800
		Substitut de l'auditeur général	1 7,400	7,400
		Greffier	1 4,600	4,600
		Id. adjoint	1 2,900	2,900
		Messagers	2 1600 à 2000	3,600
		Augmentations de traitements	» »	400
		Indemnité pour le service de l'auditorat général	» »	1,000
15	»	Cour militaire. — Matériel		
CONSEILS DE GUERRE. — Personnel.				
		Auditeurs militaires de 1 ^{re} classe	2 7100 à 7400	14,500
		Substituts	2 4,500	8,600
		Auditeurs militaires de 2 ^e classe	3 6700 à 7300	21,400
		Substituts	2 4,500	8,600
		Auditeurs militaires de 3 ^e classe	2 6200 à 6500	12,700
		Greffiers de 1 ^{re} classe	2 5,500	7,000
		Id. de 2 ^e id.	3 5,500	9,900
		Id. de 3 ^e id.	2 5,100	6,200
16	»	Greffiers adjoints de 1 ^{re} classe	2 2000 à 2200	4,200
		Id. de 2 ^e id.	1 2,000	2,000
		Id. de 3 ^e id.	» »	»
		Employés dans les auditorats	2 2000 à 2600	4,600
		Messagers	2 1,000	2,000
		Huissiers	» 200	200
		Indemnités pour le service du messager	» »	200
		Augmentations de traitements	» »	900
17	»	Conseils de guerre. — Matériel		
TOTAL DU CHAPITRE III. fr.				
CHAPITRE IV.				
FRAIS DE JUSTICE.				
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais de communications téléphoniques (<i>Crédit non imputé</i>). (Les frais de transport des étrangers conduits à la frontière sont assimilés aux frais de justice et liquidés d'après les mêmes tarifs) Frais de signification des arrêtés d'expulsion :				
18	a.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police — Indemnités aux victimes d'erreurs judiciaires		2,250,000 »
	b.	Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique		50,000 »
19	»	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels		
20	»	Traitements des préposés à la conduite des voitures cellulaires		
TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.				

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés		CREDITS alloués		DIFFERENCES		CREDITS alloués	DÉPENSES de	Observations
POUR L'EXERCICE 1903		POUR L'EXERCICE 1904		AUGMENTATION.	DIMINUTION	POUR L'EXERCICE 1905	L'EXERCICE 1902	
41,500	40,500	1,000	"	40,000	"	59,250 42		
2,000	2,000	"	"	2,000	"	1,579 43		
105,000	99,500	5,500	"	98,000	"	93,524 48		
8,000	8,000	"	"	8,000	"	6,627 58		
154,500	150,000	4,500	"	148,000	"	142,781 63		
AUGMENTATION		4,500						
2,500,000	2,500,000	"	"	2,500,000	"	2,617,558 55		
1,000	1,000	"	"	1,000	"	999 96		
14,000	14,000	"	"	15,000	"	12,700 01		
2,515,000	2,515,000	"	"	2,514,000	"	2,651,058 50		

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																							
CHAPITRE V.																									
PALAIS DE JUSTICE.																									
21	»	Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. — Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre (Y compris une somme de 50,000 francs en charge temporaire.)																							
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr																							
CHAPITRE VI.																									
PUBLICATIONS OFFICIELLES. — COMMISSIONS ET JURYS.																									
22	»	Traitements et salaires du personnel de la direction et des ateliers du <i>Moniteur</i> :																							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;">NOMBRE D'AGENTS.</th> <th style="width: 20%;">Appointements par an.</th> <th style="width: 20%;">Montant de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 Directeur</td> <td style="text-align: right;">8,000 »</td> <td rowspan="7" style="vertical-align: middle; border-left: 1px solid black;">19,000 »</td> </tr> <tr> <td>1 Contrôleur de la comptabilité.</td> <td style="text-align: right;">800 »</td> </tr> <tr> <td>1 Secrétaire comptable</td> <td style="text-align: right;">3,200 »</td> </tr> <tr> <td>4 Commis.</td> <td style="text-align: right;">2,500 »</td> </tr> <tr> <td>4 Commis classeur</td> <td style="text-align: right;">2,100 »</td> </tr> <tr> <td>4 Concierge</td> <td style="text-align: right;">700 »</td> </tr> <tr> <td>4 Nettoyeurs.</td> <td style="text-align: right;">800 »</td> </tr> <tr> <td>Nomination. Augmentations éventuelles de traitements. Indemnités</td> <td style="text-align: right;">4,100 »</td> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle; border-left: 1px solid black;">271,000 »</td> </tr> <tr> <td>Personnel des ateliers.</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.	1 Directeur	8,000 »	19,000 »	1 Contrôleur de la comptabilité.	800 »	1 Secrétaire comptable	3,200 »	4 Commis.	2,500 »	4 Commis classeur	2,100 »	4 Concierge	700 »	4 Nettoyeurs.	800 »	Nomination. Augmentations éventuelles de traitements. Indemnités	4,100 »	271,000 »	Personnel des ateliers.	
NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.																							
1 Directeur	8,000 »	19,000 »																							
1 Contrôleur de la comptabilité.	800 »																								
1 Secrétaire comptable	3,200 »																								
4 Commis.	2,500 »																								
4 Commis classeur	2,100 »																								
4 Concierge	700 »																								
4 Nettoyeurs.	800 »																								
Nomination. Augmentations éventuelles de traitements. Indemnités	4,100 »	271,000 »																							
Personnel des ateliers.																									
23	»	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires																							
24	»	Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation et des jurys d'examen. Matériel																							
25	»	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique																							
26	»	Indemnités et traitements d'employés attachés à la Commission royale de publication des anciennes lois.																							
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.																							

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
157,000	107,000	50,000	»	107,000	100,501 71	
157,000	107,000	50,000	»	107,000	100,501 71	
AUGMENTATION . fr.		50,000				
290,000	290,000	»	»	290,000	249,391 89	
195,000	195,000	»	»	110,000	102,073 92	
8,000	8,000	»	»	8,000	7,871 11	
9,000	9,000	»	»	9,000	8,991 57	
10,000	10,000	»	»	10,000	9,174 71	
512,000	512,000	»	»	427,000	577,503 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des develop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		CHAPITRE VII.			
		CULTES.			
27	»	Clergé supérieur du culte catholique :			
		CLERGÉ SUPÉRIEUR.			
		NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.	
		Archevêque	1	21,000 »	21,000 »
		Evêques	5	16,000 »	80,000 »
		Frais de tournées et du secrétariat	»	»	25,600 »
		Secrétaires d'archevêché	5	1,500 »	4,500 »
		— d'évêché	10	1,000 »	10,000 »
		Vicaires généraux	4	4,500 »	18,000 »
		—	10	4,000 »	40,000 »
		Chanoines	56	2,400 »	86,400 »
		—	16	2,000 »	32,000 »
28	»	Clergé inférieur du culte catholique :			
		CLERGÉ INFÉRIEUR.			
		NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.	
		Curés de 1 ^{re} classe	125	2,100 »	258,500 »
		Curés de 2 ^e classe	44	1,800 »	79,200 »
		— —	31	1,600 »	49,600 »
		— —	49	1,400 »	68,600 »
		Desservants	800	1,400 »	1,120,000 »
		—	873	1,200 »	1,047,600 »
		—	1	1,100 »	1,100 »
		—	1,536	1,000 »	1,536,000 »
		Chapelains	7	1,000 »	7,000 »
		—	25	900 »	20,700 »
		—	120	800 »	96,000 »
		Vicaires	24	1,000 »	24,000 »
		—	745	900 »	670,500 »
		—	1,206	800 »	964,800 »
		Places restant à créer en 1904.	»	»	12,600 »
		Desservants d'églises annexes et d'autres ser- vices reconnus par l'État. — Indemnités. — Places nouvelles à créer en 1905. — Élévation de cures de la 2 ^e classe à la 1 ^{re}	»	»	88,000 »
					5,844,000 »
29	•	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes, les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo et l'ameublement des églises			

A REPORTER. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
517,500	518,300	.	800	519,500	518,200	"
5,844,000	5,787,000	57,000	.	5,720,000	5,059,758 25	
900,000	900,000	"	"	900,000	1,050,000	"
7,061,500	7,005,300	57,000	800	6,939,500	7,027,058 25	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles	LITTEA des Develop pements	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.			
				REPORT. . . fr.	
30	»	Culte protestant et anglican (<i>personnel</i>) :			
		PASTEURS ET EMPLOYES	nombre d'agents	Appontements par an	
				TOTAL des traitements.	
		Pasteurs	7	4,000 »	28,000 »
		—	1	5,951 20	3,931 20
		—	1	5,528 »	5,528 »
		—	2	2,900 »	5,800 »
		—	4	2,500 »	2,500 »
		—	5	2,400 »	12,000 »
		—	6	2,280 »	15,680 »
		—	4	2 000 »	2,000 »
		—	1	4,900 »	4,900 »
		—	6	1,200 »	7,200 »
		Lecteur-chantre	1	4,008 »	4,008 »
		—	1	762 »	762 »
		—	3	480 »	1,440 »
		Sacristain	1	504 »	504 »
		Marguilliers.	2	258 »	516 »
		—	9	252 »	2,268 »
		Création de nouveaux emplois et augmentations de traitements	»	»	2,862 80
31	»	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.			
32	»	Culte israélite (<i>personnel</i>) :			
		MINISTRES ET EMPLOYES.	nombre d'agents	Appontements par an	
				TOTAL des traitements.	
		Grand rabbin	1	5,292 »	5,292 »
		Rabbins	2	2,500 »	5,000 »
		Ministres officiants	2	2,125 »	4,250 »
		—	2	1,500 »	3,000 »
		—	1	1,400 »	1,400 »
		—	2	1,300 »	2,600 »
		—	1	1,200 »	1,200 »
		—	1	800 »	800 »
		Secrétaire du consistoire.	1	800 »	800 »
		Augmentations de traitements.	»	»	458 »
33	»	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues			
34	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite			
				TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFERENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
7,061,500	7,003,300	57,000	800	6,939,500	7,027,038 23	
89,900	89,900	•	•	88,000	86,392 20	
10,000	10,000	•	•	10,000	8,670 21	
24,500	24,500	•	•	23,150	19,867 •	
1,000	1,000	•	•	1,000	1,000 •	
10,000	10,000	•	•	10,000	6,000 •	
7,196,900	7,140,700	57,000	800	7,071,650	7,149,887 64	
AUGMENTATION . . fr.		56,200				

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
CHAPITRE VIII.					
BIENFAISANCE.					
<i>Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>					
35	»	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État. (<i>Crédit non limitatif.</i>)			
36	»	Subsides à accorder : 1° à titre extraordinaire à des communes, à des établissements de bienfaisance, à des institutions pour aveugles et sourds-muets et à des asiles d'aliénés; 2° à titre de secours à des aliénés indigents et aux victimes de l'ophtalmie dite militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre.			
37	»	Frais de route et de séjour et indemnités de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles.			
<i>Écoles de bienfaisance de l'État.</i>					
38	»	Écoles de bienfaisance de l'État. — <i>Personnel</i> (y compris les frais de voyage des membres des comités d'inspection et des fonctionnaires et employés desdits établissements) :			
PERSONNEL.					
		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS		TOTAL des traitements.
			minimum.	maximum.	
	Directeurs	4	5,000	9,600	27,300
	Directrice	1		1,200	1,200
	Sous-directeur	2	3,000	4,500	6,500
	Chef de bureau	1	3,500	4,500	4,500
	Aumôniers catholiques	5	3,100	3,500	15,700
	Aumônier adjoint	2	1,800	2,200	3,600
	Médecins	5	2,400	2,800	14,000
	— adjoints	2	1,800	2,200	4,200
	Instituteurs principaux	4	2,700	3,200	12,200
	— adjoints	16	2,000	2,400	58,400
	Agents comptables	4	3,500	3,900	15,060
	Commis comptable	1	2,200	2,000	2,500
	Commis de 1 ^{re} classe	9	2,200	2,000	25,500
	— de 2 ^e classe	12	1,700	2,100	22,500
	— de 3 ^e classe	2	1,500	1,000	3,000
	Magasiniers	5	1,700	2,100	9,600
	Surveillantes religieuses	55	700	900	58,500
	Chefs-surveillants	6	2,000	2,800	14,650
	Surveillants de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	117	1,200	1,900	185,750
	Professeur-surveillant de culture	1		2,050	2,050
	Maîtres de musique	2	»	»	750
	Organistes, chantres, acolytes	9	»	»	1,475
	Aumôniers protestants et israélites	3	»	»	1,050
	Dépenses imprévues (remplacement provisoire d'agents malades, secours, indemnités, etc.)	»	»	»	3,000
	Frais de représentation	»	»	»	600
	Gages du portier, des infirmiers, des autres agents de la ferme, du boulanger, etc.	»	»	»	78,115
	Augmentations éventuelles	»	»	»	24,900
	Frais de route et de séjour	»	»	»	8,500
	Frais d'habillement et d'équipement des surveillants	»	»	»	12,000
	Affiliation des ouvriers à la Caisse de retraite	»	»	»	6,000
581,500					

A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,300,000	3,300,000	»	»	3,300,000	3,899,424 03	
150,000	150,000	»	»	150,000	130,000 »	
14,000	14,000	»	»	14,000	14,227 50	
581,800	561,500	20,000	»	161,500	550,075 02	
4,045,800	4,025,500	20,000	»	4,025,500	4,593,726 55	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
			REPORT. . . . fr.		
39	a.	Écoles de bienfaisance de l'État. — Élèves mis à la disposition du Gouvernement :			
		Entretien et transfert des élèves placés dans les écoles de bienfaisance de l'État . fr.	562,200 »		
	b.	Id. id. id. en apprentissage chez des particuliers ou confiés à des établissements d'instruction ou de charité	200,000 »		
40	a.	Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel. — Bâtements et immeubles :			
		Achat, confection et entretien du mobilier, frais d'impression et de bureau . . fr.	50,000 »		
	b.	Dépenses relatives aux bâtements, aux immeubles et au domaine agricole.	219,300 »		
41	»	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État			
42	»	Commission royale des patronages et de la protection de l'enfance			
			TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.		
CHAPITRE IX.					
PRISONS.					
43	»	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfèrement de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation			
44	»	Salaires des détenus			
45	»	Confection et frais d'habillement et d'équipement des surveillants — Armement du personnel .			
46	»	Frais de voyage des membres des commissions, ainsi que des fonctionnaires et employés. . .			
47	»	Traitements des fonctionnaires et employés :			
PERSONNEL.					
DÉSIGNATION DES EMPLOIS.		NOMBRE d'agents	TRAITEMENTS.		TOTAL des traitements.
			Minimum.	Maximum.	
	Secrétaires des Commissions administratives	3	2,200	2,800	7,600 »
	Secrétaire de la Commission centrale d'examen	1	1,000	1,000	1,000 »
	Directeurs	29	5,000	6,500	135,750 »
	— adjoints	7	3,000	4,500	31,750 (1)
	Aumôniers catholiques	29	700	2,800	56,240 »
	— adjoints.	6	1,800	2,200	15,000 »
	Médecins	27	700	2,800	37,950 »
	— adjoints	4	1,800	2,200	7,450 »
	— aliénistes	2	1,500	2,500	5,000 »
	Pharmaciens	3	2,500	3,000	9,000 »
	Instituteurs	18	1,800	2,800	42,780 »
	— adjoints	4	1,800	2,200	9,460 (2)
	A REPORTER.	135			354,980 »
					A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,045,500	4,025,500	20,000	»	4,025,500	4,395,726 55	
762,200	762,200	»	»	762,200	753,050 29	
269,500	269,500	»	»	269,300	270,493 83	
40,000	40,000	»	»	40,000	38,600 »	
5,000	5,000	»	»	5,000	4,631 75	
5,122,000	5,102,000	20,000	»	5,102,000	5,460,502 40	
AUGMENTATION. . fr.		20,000				
1,040,000	990,000	50,000	»	1,086,000	1,052,185 97	
190,000	170,000	20,000	»	197,000	182,581 21	
25,000	25,000	»	»	23,800	21,193 59	
18,000	18,000	»	»	18,200	19,649 47	
1,271,000	1,201,000	70,000	»	1,325,000	1,285,610 04	

(1) Y compris deux directeurs adjoints jouissant d'un traitement spécial.

(2) Application de l'article 2 du règlement organique.

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		PERSONNEL (suite).				
		REPORT. fr.				
		PERSONNEL (suite).				
		DÉSIGNATION DES EMPLOIS.	NOMBRE d'agents	TRAITEMENTS.		TOTAL des traitements.
				Minimum.	Maximum.	
		REPORT.	133			554,980 »
		Comptables des prisons de 1 ^{re} classe.	5	2,800	5,400	17,340 (1)
		Commis de 1 ^{re} classe.	29	2,500	2,900	80,840 »
		— de 2 ^e —	23	1,600	2,000	48,400 »
		— de 2 ^e — (comptables).	27	1,900	2,500	62,050 »
		— de 3 ^e —	15	1,200	1,500	48,150 »
		— de 3 ^e — (comptables).	»	»	»	»
		Surnuméraires et aides-commis.	9	300	600	4,200 »
		Magasiniers.	4	1,600	2,000	7,900 »
		Surveillantes religieuses.	84	700	800	59,358 »
		— laïques	3	800	800	4,000 »
		Chefs-surveillants.	18	1,800	2,600	59,900 »
		Surveillants de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe.	386	1,300	1,600	570,800 »
		Aides-surveillants (École)	13	1,100	1,100	16,500 »
		Surveillants des travaux.	14	1,600	2,200	31,500 (2)
		Commissionnaires et barbiers.	18	125	1,000	11,825 »
		Maître de musique.	1	600	600	600 »
		Organistes. — Chantres. — Acolytes	61	40	400	9,015 »
		Aumôniers protestants et israélites	26	240	500	7,630 »
		Chevrons aux surveillants	»	50	500	35,900 »
		Dépenses imprévues (remplacement provisoire d'agents malades, secours, indemnités, etc.).	»	»	»	3,132 »
		Création de deux places de surveillant à Turnhout et d'une place de commissionnaire	»	»	»	3,400 »
		Création de places de surveillant à Nivelles, Furnes, Dinant, Tongres et Neufchâteau	»	»	»	7,600 »
		Augmentations réglementaires aux fonctionnaires, aux employés et aux surveillants	»	»	»	20,000 »
		TOTAL	873			1,415,000 »
48	»	Indemnité de logement à certains fonctionnaires et employés.				
49	»	Frais d'impression et de bureau				
50	»	Patronage des condamnés libérés				
51	»	Mobilier. Achat, confection et entretien. — Bâtimens. Entretien et amélioration. — Loyer d'immeubles				
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,271,000	1,201,000	70,000	»	1,325,000	1,255,610 04	
1,413,000	1,584,000	31,000	»	1,557,100	1,325,488 74	(1) Application de l'article 2 de l'arrêté organique.
50,200	50,200	»	»	11,600	11,016 87	
18,000	14,000	4,000	»	19,000	17,071 79	
50,000	50,000	»	»	50,000	50,000 »	
273,000	273,000	»	»	275,000	203,256 73	
3,059,200	2,934,200	105,000	»	3,017,700	2,844,444 17	(2) Application de l'article 2 de l'arrêté organique.
AUGMENTATION. . fr.		105,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE X.		
FRAIS DE POLICE.		
52	»	Mesures de sûreté publique.
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
CHAPITRE XI.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ, PENSIONS ET SECOURS.		
53	»	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département
54	»	Pensions civiles. (Paiement des termes échus avant l'inscription au grand livre, relatifs à l'exercice 1905 et aux exercices clos.) (<i>Crédit non limitatif</i>).
55	»	Pensions ecclésiastiques. (Paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1905 et aux exercices clos.) (<i>Crédit non limitatif</i>).
56	»	Secours à des ministres des cultes
Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens magistrats, fonctionnaires, employés ou agents salariés des divers services ressortissant au Département, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse :		
	a.	Aux magistrats et employés de l'ordre judiciaire ou à leurs veuves et familles. fr. 10,000 »
57	b.	Aux employés de l'Administration centrale, des établissements ressortissant au Département ou à leurs veuves et familles. 7,000 »
	c.	Aux employés des prisons ou à leurs veuves et familles 6,000 »
	d.	Aux agents salariés des divers services ressortissant au Département ou à leurs veuves et familles 6,000 »
58	»	Secours à accorder, en cas de situation malheureuse, pour frais de dernière maladie et de funérailles des magistrats, fonctionnaires, employés et agents salariés en activité de service ou à la retraite des divers services ressortissant au Département
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DEPENSES de L'EXERCICE 1902.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION			
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000	»
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000	»
40,000	40,000	»	»	58,500	56,086 06	
20,000	20,000	»	»	20,000	21,028 10	Ancien article 27
16,000	16,000	»	»	16,000	10,685 98	Ancien article 39
50,000	50,000	»	»	50,000	54,000	Ancien article 40
29,000	29,000	»	»	(1) 28,000	(1) 18,781	(1) Anciens articles 28, 29, 30
5,000	5,000	»	»	5,000	»	Partie de l'ancien article 60
140,000	140,000	»	»	157,500	120,579 14	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XII.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
59	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, y compris les dépenses résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux
		<i>Pour mémoire :</i>
»	»	Dépenses de toute nature se rapportant à des exercices clos.
»	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, y compris les dépenses résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux. — Secours aux anciens agents salariés des divers services ressortissant au Département, ou à leurs familles, qui se trouvent dans une situation malheureuse. — Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse
TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.		
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XIII.		
SERVICES DIVERS.		
60	»	Construction d'une maison de refuge pour femmes.
61	»	Construction de prisons cellulaires à Audenarde et à Bruxelles. — Chemin de ronde de la prison secondaire de Gand. — Achat de terrains. — Plans. — Travaux de construction et de parachèvement.
62	»	Travaux d'agrandissement aux écoles de bienfaisance de l'État. — Achat de terrains.
63	»	Construction et amueblement d'une école de bienfaisance à Ypres. — Parachèvement. — Achat de terrains
64	»	Construction, en annexe à la nouvelle église des Saints-Pierre-et-Paul, à Ostende, d'une chapelle funéraire destinée à recevoir le monument élevé à la mémoire de la première Reine des Belges
TOTAL DU CHAPITRE XIII. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
7,500	7,500	»	»	15,000	»	
»	»	»	»	1,500	8,280 83	
»	»	»	»	»	23,812 46	Ancien article 60 Exercice 1902
7,500	7,500	»	»	16,500	52,093 29	
200,000	100,000	100,000	»	100,000	»	
400,000	600,000	»	200,000	656,000	645,636 09	
50,000	59,000	»	9,000	25,000	101,773 99	
70,000	200,000	»	130,000	200,000	»	
250,000	»	250,000	»	»	»	
980,000	989,000	330,000	339,000	981,000	747,410 08	
DIMINUTION. . fr.		9,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h1>Récapitulation</h1>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale.
II.	Ordre judiciaire
III.	Justice militaire
IV.	Frais de justice
V.	Palais de justice
VI.	Publications officielles. — Commissions et jurys
VII.	Cultes
VIII.	Bienfaisance
IX.	Prisons
X.	Frais de police
XI.	Traitements de disponibilité, pensions et secours
XII.	Dépenses imprévues.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
XIII.	Services divers
ENSEMBLE. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1904.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1902.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
669,500	669,500	»	»	646,500	657,915 18	
7,255,200	7,182,200	73,000	»	6,903,400	6,829,449 52	
154,500	150,000	4,500	»	148,000	142,781 63	
2,515,000	2,315,000	»	»	2,314,000	2,631,058 50	
157,000	107,000	50,000	»	107,000	100,301 71	
512,000	512,000	»	»	427,000	377,503 »	
7,196,900	7,140,700	56,200	»	7,071,650	7,149,887 64	
5,122,000	5,102,000	20,000	»	5,102,000	5,460,502 40	
3,039,200	2,954,200	105,000	»	3,017,700	2,844,444 17	
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000 »	
140,000	140,000	»	»	137,300	120,579 14	
7,500	7,500	»	»	16,500	32,093 29	
950,000	959,000	»	9,000	981,000	747,410 08	
27,578,800	27,279,100	508,700	9,000	26,952,050	27,153,906 06	
AUGMENTATION . . . fr.		299,700				